

Swiss Olympic
Maison du Sport
Talgut-Zentrum 27
CH-3063 Ittigen près de
Berne

Tél. +41 31 359 71 11
Fax +41 31 359 71 71
info@swissolympic.ch
www.swissolympic.ch

Procès-verbal de décisions

N° de PV: 27^e assemblée ordinaire du Parlement du sport

Date: Vendredi 24 novembre 2023

Lieu: Maison du Sport, Ittigen près de Berne

Durée: 14h45-19h15

Présidence: Jürg Stahl, Président (JÜS)

Intervenant(e)s: Daniel Bareiss (DB), Roger Schnegg (RS), Cornel Hollenstein (CH), Ruth Wipfli Steinegger (RWS), Urs Lehmann (UL), Paolo Beltraminelli (PB), Andreas Wenger (AWe), Stephan Netzle (StN), Viola Amherd

Personnes
présentes: cf. annexe 1

Personnes
excusées: cf. annexe 2

N°	Ordre du jour	Référence
1.	Accueil et allocution du Président Jürg Stahl souhaite aux personnes présentes la bienvenue à la 27 ^e assemblée ordinaire du Parlement du sport (PS).	JÜS
2.	Constitution de l'assemblée CH constate que l'assemblée a été annoncée et les documents envoyés dans les délais. L'assemblée a donc été convoquée en bonne et due forme. Le Parlement du sport approuve l'ordre du jour. En ce qui concerne la procédure d'élection et de vote, CH renvoie aux explications de la notice envoyée avec l'invitation. Il précise les points nécessitant un quorum plus élevé et ceux pour lesquels les règles de vote ordinaires ne s'appliquent pas. CH indique ensuite que le matériel de vote a été remis à l'entrée. Concernant la répartition des voix pour l'assemblée ordinaire du Parlement du sport, il convient de se référer à la vue d'ensemble qui figure sur le site Internet de Swiss Olympic. En l'absence de questions ou de remarques de l'assemblée, CH déclare que les personnes présentes ont compris le mode d'élection et de vote et ont bien reçu le matériel.	CH

N°	Ordre du jour	Référé nce
----	---------------	---------------

Sur proposition de CH, l'assemblée confirme Mark Ramseier (chef Droit de Swiss Olympic) dans ses fonctions de responsable des votes, et Nicole Werren, Michaela Koch, Fredi von Gunten et Alain Meuwly – tous collaborateurs de Swiss Olympic – comme scrutateurs.

Voici les chiffres relatifs à la participation des membres (cf. présences et absences dans les annexes 1 et 2):

Nombre de fédérations sportives nationales représentées/ Nombre total de fédérations sportives nationales	64 (65*)/82
Pourcentage de fédérations sportives nationales représentées	78 % (79 %*)
TOTAL des voix présentes/ total des voix	420 (437*)
Pourcentage de voix présentes	82 % (85 %*)
Majorité simple	211 (219*)
Pour le vote relatif au point 11:	
Nombre de personnes présentes disposant d'un droit de vote	45 (46*)
TOTAL des voix présentes/ total des voix	76 (78*)

* La Fédération Suisse des Ecoles de Cirque et l'Association Suisse de Football ne seront représentées qu'à partir 17 heures. C'est pourquoi les voix seront réparties différemment à partir du point 11.

L'assemblée est constituée en conséquence.

- | | | |
|-----------|---|------------|
| 3. | Procès-verbaux de la 26^e assemblée du Parlement du sport (25.11.2022) et de la 3^e Conférence sur la direction de fédération (12.05.2023) | JüS |
|-----------|---|------------|

L'assemblée approuve les deux procès-verbaux à l'unanimité.

- | | | |
|-----------|------------------------------------|------------|
| 4. | Cotisation des membres 2024 | JüS |
|-----------|------------------------------------|------------|

L'assemblée valide la demande du Conseil exécutif et approuve à l'unanimité la cotisation des membres de CHF 120.– par droit de vote.

N°	Ordre du jour	Référé nce
5.	<p data-bbox="295 448 454 481">Budget 2024</p> <p data-bbox="295 515 1500 593">Avant d’aborder le budget 2024, AWe présente à l’assemblée les derniers développements concernant les fonds de stabilisation 2021 et les fonds de redynamisation 2022.</p> <p data-bbox="295 604 1500 750">En ce qui concerne les mesures de stabilisation 2021, il indique que certaines contributions à fonds perdu versées à des clubs de football professionnels devront être remboursées. Un rapport à ce sujet sera achevé dans les prochains jours et transmis à l’OFSPPO. Cependant, le calendrier n’est pas encore fixé.</p> <p data-bbox="295 761 1500 1198">De même, la Confédération exige le remboursement de certaines compensations versées aux fédérations. Afin de résoudre ce problème, elle a proposé un changement de paradigme: On passera ainsi d’une analyse des dommages à une évaluation des succès. Une analyse sera diligentée pour tout bénéficiaire final ayant perçu au moins 100 000 francs de fonds publics grâce à ces mesures en 2021 et ayant enregistré durant la même année au moins 100 000 francs de bénéfice de plus que durant les années de référence 2017-2019. Dans le cas où une fédération réaliserait des bénéfices colossaux sans explication crédible, elle se verrait remettre par Swiss Olympic une demande de remboursement. Swiss Olympic n’a pas encore approuvé officiellement la proposition, mais a réalisé les analyses mandatées par la Confédération. L’Association faitière remettra à l’OFSPPO un rapport à ce sujet d’ici le 30 septembre. Dès qu’un feed-back aura été envoyé, les principales fédérations et les principaux bénéficiaires des fonds de stabilisation seront consultés afin de déterminer les prochaines étapes.</p> <p data-bbox="295 1209 662 1243">AWe décrit ensuite le budget.</p> <p data-bbox="295 1254 1500 1579">Kurt Hunziker, directeur ad interim de la Fédération Suisse de Gymnastique, note alors que les charges de personnel ont augmenté et demande quels effets cela peut avoir sur les fédérations. AWe explique à l’assemblée générale que ces dernières années, les frais de personnel étaient en partie inscrits dans le budget des projets concernés, contrairement à maintenant où ils relèvent toujours de la catégorie «charges de personnel». En outre, un certain nombre de postes ont été créés, notamment dans le domaine de l’éthique dans le sport, et de nouvelles missions ont vu le jour dans le cadre de la collaboration avec la Fondation suisse pour l’encouragement du sport. Dans ce contexte, il convient de relativiser la hausse des frais de personnel qui n’engendrera pas d’effets néfastes pour les fédérations.</p> <p data-bbox="295 1590 1500 1668">L’assemblée suit unanimement le Conseil exécutif de Swiss Olympic, qui demande l’approbation du budget 2024.</p>	AWe
6.	<p data-bbox="295 1713 694 1758">Election de l’organe de révision</p> <p data-bbox="295 1769 1500 1843">L’assemblée élit à l’unanimité BDO AG (CHE-430.259.378), sise à Berne, comme organe de révision de Swiss Olympic pour une année supplémentaire.</p>	Jüs

N°	Ordre du jour	Référé nce
----	---------------	---------------

7. Demandes d'affiliation de nouveaux membres

DB

Swiss Muaythai League

Swiss Muaythai League a déposé sa demande d'affiliation à Swiss Olympic au titre de fédération sportive nationale dans les délais prescrits et en suivant les dispositions des Statuts. L'examen de la requête a permis d'établir que tous les critères d'affiliation sont remplis. Les principales données clés figurent dans l'ordre du jour.

En conséquence, le Conseil exécutif demande au Parlement du sport d'accepter Swiss Muaythai League comme nouveau membre dans la catégorie «fédération sportive nationale». DB rappelle qu'il faut une majorité des deux tiers pour qu'une fédération sportive nationale soit acceptée.

L'assemblée approuve la demande du Conseil exécutif à l'unanimité.

Association des fournisseurs suisses d'articles de sport (SPAF)

L'Association des fournisseurs suisses d'articles de sport (SPAF) a déposé sa demande d'affiliation à Swiss Olympic au titre d'organisation partenaire dans les délais prescrits et en suivant les dispositions des Statuts. L'examen de la requête a permis d'établir que tous les critères d'affiliation sont remplis. Les principales données clés figurent dans l'ordre du jour.

En conséquence, le Conseil exécutif demande au Parlement du sport d'accepter l'Association des fournisseurs suisses d'articles de sport (SPAF) comme nouveau membre dans la catégorie «organisation partenaire».

Avant que l'assemblée générale ne procède au vote, Markus Lehmann, directeur général de Swiss Athletics, annonce que les membres de sa fédération s'abstiendront. Il relève par ailleurs que les dispositions des Statuts concernant les droits et devoirs des organisations partenaires manquent de précision. Swiss Athletics envisage donc de déposer une demande en ce sens l'année prochaine.

L'assemblée du Parlement du sport approuve la demande d'affiliation de la SPAF:

- Voix pour: 328
- Voix contre: 7
- Abstention: 85

sportif{f}

sportif{f} a déposé sa demande d'affiliation à Swiss Olympic au titre d'organisation partenaire dans les délais prescrits et en suivant les dispositions des Statuts. L'examen de la requête a permis d'établir que tous les critères d'affiliation sont remplis. Les principales données clés figurent dans l'ordre du jour.

En conséquence, le Conseil exécutif demande au Parlement du sport d'accepter sportif{f} comme nouveau membre dans la catégorie «organisation partenaire».

N°	Ordre du jour	Référénc ce
----	---------------	----------------

L'assemblée du Parlement du sport approuve la demande d'affiliation de sportif{f}:

- Voix pour: 346
- Voix contre: 0
- Abstention: 74

swiss active

swiss active a déposé sa demande d'affiliation à Swiss Olympic au titre d'organisation partenaire dans les délais prescrits et en suivant les dispositions des Statuts. L'examen de la requête a permis d'établir que tous les critères d'affiliation sont remplis. Les principales données clés figurent dans l'ordre du jour.

En conséquence, le Conseil exécutif demande au Parlement du sport d'accepter swiss active comme nouveau membre dans la catégorie «organisation partenaire».

L'assemblée du Parlement du sport approuve la demande d'affiliation de swiss active:

- Voix pour: 336
- Voix contre: 11
- Abstention: 73

Les nouveaux membres sont félicités. Au 1^{er} janvier 2024, Swiss Olympic comptera donc parmi ses membres 83 fédérations sportives nationales et 30 organisations partenaires.

Pour conclure ce point, DB informe l'assemblée générale que certains membres de Swiss Olympic ont changé de nom: La Fédération Motocycliste Suisse devient Swiss Moto tandis que la Fédération Suisse des Sports Equestres a été rebaptisée Swiss Equestrian.

En outre, Swiss Tennis a intégré la promotion du padel en Suisse dans la rubrique «But» de ses Statuts.

Le point se termine par un rappel aux membres: Conformément aux Statuts, les fédérations sportives nationales ont l'obligation de faire valider par le Conseil exécutif toute modification apportée à leurs Statuts ainsi que tout changement de nom.

8.	Révision des Statuts de Swiss Olympic	JüS
-----------	--	------------

En préambule, JüS explique qu'il n'y a pas eu de procédure de demande écrite pour la présente révision des Statuts et que les propositions de modification seront soumises aux membres pour discussion ou approbation dans le cadre de la procédure ordinaire. En ce qui concerne les modifications liées à la «solution de branche», il indique que cette notion doit être intégrée aux Statuts de Swiss Olympic conformément aux prescriptions de l'ordonnance sur l'encouragement du sport. Il précise toutefois que le vote ne vise pas à accepter ou à rejeter des dispositions concrètes, les détails de la solution de branche n'étant pas encore fixés. Swiss Olympic s'attellera l'année prochaine à sa mise en œuvre concrète.

JüS évoque ensuite les demandes de modification figurant dans les documents envoyés en amont. Personne ne souhaitant prendre la parole et aucune fédération ne manifestant le désir de procéder à un vote séparé pour certains domaines, JüS propose que le scrutin porte sur l'ensemble des modifications.

N°	Ordre du jour	Référé ce
----	---------------	--------------

Andrea Zryd, présidente de swiss coach, salue le fait que les préoccupations des entraîneurs seront mieux représentées une fois les modifications acceptées. swiss coach se réserve toutefois le droit de proposer de nouvelles adaptations en faveur des entraîneurs lors de la prochaine séance du Parlement du sport et préfère donc s'abstenir de voter les présentes modifications.

René Stammbach, président de Swiss Tennis, laisse entendre que si fixer des normes plus élevées en matière de gouvernance est effectivement une nécessité, cela ne doit pas pour autant nuire aux fonctions bénévoles. Les restrictions liées à la durée des mandats notamment présentent ainsi un risque particulier. JüS rétorque qu'il y a toujours eu des limites à la durée des mandats et que le but n'est pas d'affaiblir le bénévolat.

En ce qui concerne le scrutin, JüS suggère de voter ensemble les modifications 1 à 7 et de traiter séparément la demande de modification 8. Personne ne soulève d'objection au sein de l'assemblée générale.

Le Parlement du sport approuve les demandes de modification 1 à 7 à l'unanimité (exception faite des 41 abstentions). La demande de modification 8 est également adoptée à l'unanimité (exception faite des 12 abstentions). Par conséquent, la version révisée des Statuts entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

Conformément aux demandes de modification 1 et 6 concernant respectivement les principes de la promotion du sport en Suisse et la composition du Conseil exécutif, le but de Swiss Olympic doit être adapté (ajouts à l'art. 1.2 al. 6 let. a des Statuts) et la Confédération et les cantons ne sont plus représentés (jusqu'à présent, ils l'étaient respectivement par le directeur de l'OFSP, déjà absent cette année, et par le président de la Société du Sport-Toto). Aussi faut-il apporter les modifications suivantes au registre du commerce:

- Adaptation du but;
- Suppression de Bernard Koch dans les membres du comité directeur.

JüS remercie les membres de leur confiance et salue la conseillère fédérale Viola Amherd, qui a rejoint entre-temps l'assemblée générale.

9.	Future Fondation Tribunal du sport suisse	JüS
-----------	--	------------

Sur la base du document en annexe, JüS explique les modifications que la création de cette fondation entraînera dans les Statuts avant de passer la parole à StN. Celui-ci présente le concept de la nouvelle fondation et les raisons de sa création.

Comme personne ne souhaite prendre la parole, JüS suggère de passer au vote.

Le Parlement du sport approuve les modifications en lien avec la Fondation Tribunal du sport suisse à l'unanimité (exception faite des 8 abstentions). Les étapes suivantes sont également validées comme demandé et les modifications des Statuts entreront en vigueur au 1^{er} juillet 2024 ou à la création de la Fondation Tribunal du sport suisse.

Le but devra de nouveau être mis à jour dans le registre du commerce à cette date.

N°	Ordre du jour	Référé ce
10.	Présence de la conseillère fédérale Viola Amherd	Viola Amherd
	<p>JüS a le plaisir et l'honneur de souhaiter la bienvenue à la conseillère fédérale Viola Amherd dans la famille du sport suisse et lui demande de rejoindre l'estrade pour une interview avec RS.</p> <p>L'assemblée suit avec un grand intérêt l'intervention de la conseillère fédérale Viola Amherd.</p> <p>Suite à cet échange, JüS exprime sa gratitude à la conseillère fédérale Viola Amherd et lui offre en cadeau une image unique qui résume en une page l'étude de faisabilité du projet olympique et paralympique Switzerland 203x. Au nom de la famille du sport suisse, JüS remercie infiniment la conseillère fédérale Viola Amherd de son engagement considérable, ce qui déclenche une salve d'applaudissements au sein de l'assemblée générale.</p> <p>JüS referme ce point de l'ordre du jour en informant l'assemblée générale que la conseillère fédérale Viola Amherd s'éclipsera pendant la pause.</p>	
11.	Jeux Olympiques d'hiver 203x (JOPh203X)	JüS, RWS, UL
	<p>JüS rappelle qu'un comité de pilotage a vu le jour afin d'évaluer la possibilité d'organiser des Jeux Olympiques en Suisse. Il remercie les personnes ayant participé à l'étude de faisabilité avant de passer la parole à RWS, présidente du comité de pilotage et vice-présidente de Swiss Olympic, et UL, président de Swiss Ski. Ces derniers présentent les principaux piliers du projet Switzerland 203x ainsi que sa faisabilité.</p> <p>Suite à cette présentation, JüS ouvre la discussion.</p> <p>Pascal Salamin, président de Swiss Triathlon, pense qu'il est possible de convaincre certaines personnes critiques à l'égard du projet, notamment les jeunes générations soucieuses de l'environnement et du développement durable. UL abonde en ce sens et souligne que c'est aux plus âgés de prendre leurs responsabilités afin que les plus jeunes puissent en profiter plus tard et continuer par exemple à pratiquer les sports d'hiver dans des régions de basse altitude.</p> <p>Jonathan Badan, co-président de l'Association suisse d'éducation physique à l'école, trouve important que les écoles et les enfants soient inclus dans les événements. UL indique qu'ils en sont une partie cruciale.</p> <p>Konrad Graber, président de Swiss Orienteering, approuve le concept, mais espère que les préoccupations des fédérations de sport d'été et des «fédérations non olympiques» seront également prises en compte. JüS est persuadé que le projet profitera au sport dans son ensemble, ce qui inclut toutes les fédérations, quelles que soient les sports qu'elles représentent.</p> <p>Par la suite, Damian Müller, président de Swiss Equestrian, Lucas Landolt, président de Swiss Sailing, et Urs Frei, de la Fédération Suisse de Vol Libre, prennent successivement la parole et se prononcent en faveur du projet, qui représente une formidable opportunité pour le sport suisse, y compris pour les fédérations de sports d'été.</p> <p>Jugeant que le dossier répond aux préoccupations du sport handicap, Laurent Prince, directeur de l'Association suisse des paraplégiques et président de Swiss Paralympic, et Heinz Frei, représentant des athlètes, apportent au projet le soutien des fédérations concernées.</p>	

N°	Ordre du jour	Référé nce
	<p>Plus personne ne souhaite poser de question ou exprimer son avis au sein de l'assemblée générale. Comme il l'a déjà fait lors du point sur la constitution de l'assemblée, JüS explique que la répartition des voix sera différente pour les scrutins relatifs aux demandes figurant sous ce point avant de préciser la nature concrète de ces demandes.</p> <p>Les membres ayant un droit de vote approuvent à l'unanimité et sans abstention les demandes 1a et 1b de même que la demande 2.</p> <p>JüS se félicite de ce soutien massif et suspend la séance à 17h45.</p>	
12.	Demandes de membres	JüS
	<p>Aucune demande de membres n'ayant été reçue dans le délai imparti (au plus tard 70 jours avant la séance du Parlement du sport), JüS passe au point suivant.</p>	
13.	Hommage	JüS
	<p>Suite à la précédente adaptation des Statuts votée par l'assemblée générale, Bernhard Koch quitte le Conseil exécutif de Swiss Olympic, où il siégeait d'office en sa qualité de représentant des cantons. JüS rend hommage à Bernhard Koch qui a largement contribué à promouvoir le sport suisse et qui a été un membre très apprécié et extrêmement qualifié du Conseil exécutif pendant 11 ans. Au nom de Swiss Olympic et du sport suisse, JüS souhaite le remercier chaleureusement.</p>	
14.	Fondation suisse pour l'encouragement du sport et remise du chèque	PB
	<p>PB fournit à l'assemblée générale des informations sur la marche des affaires de la Fondation suisse pour l'encouragement du sport. Suite à ces explications, il demande aux présidents de Swisslos et de la Loterie Romande ainsi qu'à JüS et RWS de Swiss Olympic de venir sur scène et remet symboliquement à Swiss Olympic un chèque d'un montant de CHF 58 440 000.</p>	
15.	Informations de Swiss Olympic	RS
	<p>RS donne aux personnes présentes des renseignements sur les thèmes suivants:</p> <ul style="list-style-type: none">• Fonds pour le climat• Evolution de la promotion des fédérations• Ethique dans le sport• Solution de branche• Certification relative au QMS	

N°	Ordre du jour	Référé nce
----	---------------	---------------

16. Divers

JüS

RS rappelle les rendez-vous déjà prévus en 2024 ou mentionnés durant la présentation. Il attire notamment l'attention sur deux dates, à savoir le 23 mai 2024, date de la Conférence sur la direction de fédération, et le 22 novembre 2024, prochaine séance du Parlement du sport et élections générales.

Dans le cadre des élections de l'année prochaine, JüS demande aux candidats et candidates de se faire connaître dans le délai imparti.

Oliver Marti, secrétaire permanent de la Fédération Suisse des Echecs, voudrait savoir ce que vont devenir les sièges du CE qui ne sont plus occupés par les représentants de la Confédération. JüS explique que l'adaptation des Statuts aujourd'hui a donné lieu à une réorganisation. Il n'est pas prévu de pourvoir les deux sièges laissés vacants pour des raisons de gouvernance par la Confédération et les cantons.

Urs Frei, président de la Fédération Suisse de Vol Libre, annonce que sa fédération fêtera ses 50 ans du 30 août au 1^{er} septembre 2024 à Interlaken.

Jürg Stahl remercie les membres du CE présents ainsi que tous les chargés de fonction des fédérations et des clubs de leur excellent travail qui fait honneur au sport suisse. Il félicite l'ensemble des athlètes de leurs remarquables performances cette année et leur souhaite bon courage pour leur préparation avant les Jeux Olympiques de Paris.

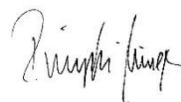
Pour conclure, au nom des membres du CE et de toutes les personnes présentes, RWS remercie JüS de son engagement considérable en faveur du sport.

Ittigen, le 24 novembre 2023

Swiss Olympic



Jürg Stahl
Président



Ruth Wipfli Steinegger
Vice-Présidente

Pour le procès-verbal:



Mark Ramseier
Chef Droit

Annexe 1: Fédérations membres présentes

- Aero-Club der Schweiz
- Auto Sport Schweiz
- Cricket Switzerland
- Eidgenössischer Hornusserverband
- Eidgenössischer Schwingerverband
- IG Sport Schweiz
- Institut für Verbands-, Stiftungs- und Genossenschaftsmanagement (VMI)
- Kadettenverband Schweiz
- Naturfreunde Schweiz
- Panathlon Schweiz und Fürstentum Liechtenstein
- Pentathlon Suisse
- Pfadibewegung Schweiz
- PluSport Behindertensport Schweiz
- Schweizer Paraplegiker-Vereinigung
- Schweizer Rugby-Verband
- Schweizer Schiesssportverband
- Schweizer Tauziehverband
- Schweizer Unterwasser-Sport-Verband
- Schweizerische Lebensrettungs-Gesellschaft
- Schweizerischer American Football Verband
- Schweizerischer Billard Verband
- Schweizerischer Firmen- und Freizeitsportverband
- Schweizerischer Fussballverband
- Schweizerischer Handball-Verband
- Schweizerischer Hänggleiter-Verband
- Schweizerischer Judo- & Ju-Jitsu-Verband
- Schweizerischer Kickboxing Verband
- Schweizerischer Pétanque-Verband
- Schweizerischer Ruderverband
- Schweizerischer Schachbund
- Schweizerischer Sportkegler-Verband
- Schweizerischer Sportverband öffentlicher Verkehr
- Schweizerischer Turnverband
- Schweizerischer Unteroffiziersverband
- Schweizerischer Verband der Zirkusschulen
- Schweizerischer Verband für Sport in der Schule
- Special Olympics Switzerland
- Sport Union Schweiz
- Swiss Aquatics
- Swiss Athletics
- swiss badminton
- Swiss Baseball and Softball Federation
- Swiss Basketball
- Swiss Canoe
- Swiss Cheer Association
- Swiss Coach
- Swiss Cycling
- Swiss DanceSport Federation
- Swiss Deaf Sport
- Swiss Equestrian
- Swiss Golf
- Swiss Hockey
- Swiss Ice Hockey Federation
- Swiss Ice Skating
- Swiss Karate Federation
- Swiss Minigolf
- Swiss Moto
- Swiss Orienteering
- Swiss Paralympic Committee
- Swiss Sailing
- Swiss Skate
- Swiss Slackline
- Swiss Sliding
- Swiss Sport Managers
- Swiss Sports Nutrition Society
- SWISS SQUASH - Schweizerischer Squash Verband
- Swiss Streethockey
- Swiss Surfing Association
- Swiss Table Tennis
- Swiss Taekwondo
- Swiss Tchoukball
- Swiss Tennis
- Swiss Triathlon
- swiss unihockey
- Swiss University Sports
- Swiss Volley
- Swiss Wrestling Federation
- SwissArchery Association
- SwissBoxing
- SWISSCURLING ASSOCIATION
- Swiss-Ski
- Oswald Denis (IOC-Mitglied)
- Frei Heinz (Athletenvertreter)
- Jaquet Sabrina (Athletenvertreterin)
- Schelling Florence (Athletenvertreterin)

Annexe 2: Membres excusés

- Cevi Schweiz
- Eidgenössischer Armbrustschützen-Verband
- Jungwacht Blauring Schweiz
- Procap Schweiz
- Schweizer Alpen-Club
- Schweizer Wanderwege
- Schweizer Wasserfahrverband
- Schweizerischer Amateur-Gewichtheber-Verband
- Schweizerischer Boccia-Verband
- Schweizerischer Boules-Verband
- Schweizerischer Castingsport Verband
- Schweizerischer Eisstockverband
- Schweizerischer Inline Hockey Verband
- Schweizerischer Pontonier-Sportverband
- Schweizerischer Verband für Sportphysiotherapie
- Schweizerischer Wasserski und Wakeboard Verband
- Sport & Exercise Medicine Switzerland
- Stiftung IdéeSport
- Swiss Association of Sport Psychology
- Swiss Breaking Federation
- Swiss Disc Sports Association
- Swiss Fencing
- Swiss Olympians
- swiss skateboard
- Swiss Tablesoccer Federation
- Swiss Volunteers
- Swiss Wushu Federation
- SwissTopSport
- Infantino Gianni (Vertreter IOC)
- Klingler Petra (Athletenvertreterin)
- Schwarz Benoît (Athletenvertreter)